



Groupement · Études · Formation · Conseil · Animation

SIRET 827 887 761 00019

OF n° 84691569369

36 rue Burdeau

69 001 Lyon

<http://gefca-asso.fr>

Formation intra

Conditions Générales de Vente

Les présentes **Conditions Générales de Vente** s'appliquent aux formations intra-entreprises mises en œuvre par GEFCA, à la demande exclusive d'un client.

Toute commande de formation implique l'acceptation sans réserve par l'acheteur et son adhésion pleine et entière aux présentes Conditions Générales de Vente.

DOCUMENTS CONTRACTUELS

GEFCA remet, en double exemplaire, une convention de formation professionnelle continue telle que prévue par la loi.

Le Client s'engage à retourner le plus rapidement possible à GEFCA un exemplaire signé et portant son cachet commercial.

Une attestation de présence est adressée au Service Formation du Client après toute une formation.

PRIX, FACTURATION ET REGLEMENTS

Tous les prix des formations sont indiqués en net, frais spécifiques, repas et hébergements non compris.

Tout stage commencé est dû dans sa totalité.

Les factures sont payables, à l'ordre de GEFCA.

L'acceptation de GEFCA est conditionnée par le règlement d'un acompte dans les conditions prévues ci-dessous. Les factures sont payables, sans escompte et à l'ordre de GEFCA.

Un acompte de 30 % est versé à la commande. Le complément est dû à réception des différentes factures émises au fur et à mesure de l'avancement des formations. En cas de non-paiement intégral d'une facture venue à échéance, après mise en demeure restée sans effet dans les 5 jours ouvrables, GEFCA se réserve la faculté de suspendre toute formation en cours et /ou à venir.

La certification qualité a été délivrée
au titre de la catégorie d'actions suivante :
actions de formation professionnelle continue



CONDITIONS D'ANNULATION

En cas de dédit par le Client avant le début de l'action, des frais d'annulation sont facturés dans les conditions suivantes :

- annulation antérieure à J-30 : 20 % du coût total de la formation,
- annulation entre J-30 et J-10 : 50 % du coût total de la formation,
- annulation après J-10 : 80 % du coût total de la formation.

Si la mise en place de l'action prévue comportait un temps d'analyse préalable, mentionné dans le projet de formation, celui-ci demeurera facturable et dû en tout état de cause par le Client.

Le montant de ces frais n'est pas imputable sur la contribution au titre de la formation professionnelle du client.

Toutefois si l'action de formation est reportée dans un délai d'un an l'acompte restera au crédit du client.

INFORMATIQUE ET LIBERTÉS

Les informations à caractère personnel transmises à GEFCFA pour l'exécution des commandes seront communiquées uniquement au personnel et partenaires de GEFCFA nécessaires à la conception et la mise en œuvre de la formation, objet de la commande.

GEFCFA se réserve la possibilité de diffuser régulièrement au Client les informations liées à son actualité et à son offre.

A sa demande le Client peut demander à GEFCFA d'assurer la confidentialité des informations le concernant. Il peut à tout moment accéder au fichier de GEFCFA.

ATTRIBUTION DE COMPÉTENCES

Les présentes **Conditions Générales de Vente** annulent toutes conditions générales ou particulières d'achat contraires. En cas de contestation relative à l'interprétation, l'exécution ou la résiliation du contrat, une solution à l'amiable sera recherchée.

Tout litige qui ne pourrait être réglé à l'amiable sera de la compétence exclusive du tribunal de commerce de Lyon, quel que soit le siège ou la résidence du Client, nonobstant pluralité de défendeurs ou appel en garantie.

La présente clause est stipulée dans l'intérêt de GEFCFA qui se réserve le droit d'y renoncer si bon lui semble.

DOMICILIATION

L'élection de domicile est faite par GEFCFA à son siège social au :
36 rue Burdeau 69001 LYON

* * *

Version des CGV mise à jour janvier 2022